

**« NOTRE SOCIÉTÉ PEUT-ELLE SORTIR INDEMNEMENT  
DE L'EXPULSION D'ENFANTS SANS PAPIERS ? »**

Alerte lancée, à l'initiative du philosophe et psychanalyste Miguel Benasayag, par des professionnels de la santé de l'enfant et de l'adolescent, des enseignants, des parents et des citoyens engagés dans le combat quotidien du Réseau Education Sans Frontières (RESF).

Sans minimiser les dommages évidents subis par les victimes directes de la chasse aux étrangers en situation irrégulière, il s'agit ici de reconnaître que la politique discriminatoire dont ils sont l'objet a des conséquences beaucoup plus larges qu'il n'y paraît, puisque c'est la société toute entière qui est traumatisée quand elle est amputée de certains de ses membres. Et ceci, quelle que soit la conscience que chacun puisse en avoir.

La métaphore de la pollution illustre bien la situation d'une société touchée par la violence faite à certaines de ses composantes : tout le monde respire le même air pollué, seuls certains manifestent des symptômes, mais tous sont atteints.

Nous faisons l'hypothèse que

- quand des enseignants, des responsables d'établissements ou des parents s'opposent ouvertement aux agents de la force publique qui procèdent aux arrestations ou aux expulsions,
- quand l'autorité scolaire ou parentale contredit une autorité censée assurer la sécurité de tous,
- quand les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité sont bafouées au nom d'une certaine conception de la tranquillité sociale,

la perception par les jeunes de telles contradictions a inévitablement des conséquences psychologiques. Tout le monde s'accorde en effet sur le fait que la constitution psychique de l'enfant se réalise par projection mutuelle dans les espaces transitionnels que sont l'école, la maison, le square ... De ce fait, l'enfant ne peut pas ne pas être touché par l'attaque de cet espace transitionnel. De plus, puisque la situation de migrant est depuis toujours une réalité humaine - les enfants sont migrants sans en avoir fait le choix - les violences qui leur sont faites sont des atteintes à ce qu'ils sont et non à ce qu'ils font, et provoquent à ce titre des traumatismes non métabolisables.

C'est donc en partant de l'hypothèse que la confrontation de l'individu à de telles violences souterraines est inévitablement offensive, que nous lançons cette alerte. Compte tenu de la modestie de nos moyens, l'enjeu en est avant tout politique. D'ailleurs, un aspect de l'alerte pourra consister en la simple confrontation des répondants, via le questionnaire, à des questions auxquelles ils n'auraient pas réfléchi jusque-là. Nous ne visons pas une exploitation statistique, au sens strict, des résultats de l'étude, mais un approfondissement qualitatif de la question.

Nous distinguons trois terrains d'enquête concentriques : celui des établissements qui accueillent ou ont accueilli des enfants de parents arrêtés ou expulsés ; celui des établissements qui accueillent des enfants de familles « sans papiers » (ou qui, par le jeu du voisinage, notamment, sont très sensibilisés à cette question) ; et celui des établissements qui seraient restés extérieurs au problème.

Nous avons fait le choix de nous intéresser aux enfants et aux adolescents à travers trois questionnaires adressés respectivement à leurs parents, à leurs enseignants, ou aux jeunes eux-mêmes. Nous souhaitons aboutir à une publication qui tirera une sonnette d'alarme. De taille modeste, de 140 à 180 pages, elle comportera une partie historique décrivant la genèse du projet et son déroulement, et une partie plus professionnelle présentant le cadre de l'enquête et en rassemblant les conclusions.

Il faut que la question cruciale qui est posée ici atteigne le plus grand nombre possible de nos concitoyens. Nous vous demandons

de remplir vous-même un questionnaire (si l'un d'eux vous concerne)

de contribuer à la diffusion la plus large possible de l'enquête, dans vos cercles amicaux, vos associations, vos milieux professionnels, vos syndicats, ou vos partis politiques, chacun choisissant le mode de diffusion qui lui conviendra le mieux, à titre personnel ou au titre de son appartenance.

**Nous souhaitons que l'ensemble des opérations de diffusion et de collecte en retour des questionnaires remplis soit terminé avant le 1<sup>er</sup> décembre 2007.**

Pour toute information sur les étapes antérieures du travail et

**Pour télécharger les questionnaires :** <http://www.resfmiroir.org/>

En lien sur <http://www.educationsansfrontieres.org/>

Pour joindre des membres du groupe de travail : [contact@resfmiroir.org](mailto:contact@resfmiroir.org)

Pour s'abonner à la liste de discussion RESFMiroir, adresse [resfmiroir@rezo.net](mailto:resfmiroir@rezo.net), une centaine de personnes à l'heure actuelle, en faire la demande à la page :

<http://listes.rezo.net/mailman/listinfo/resfmiroir>

**Pour le retour des questionnaires remplis**

Par mail [contact@resfmiroir.org](mailto:contact@resfmiroir.org) ou [odkoutey@free.fr](mailto:odkoutey@free.fr)

Par courrier postal RESF Miroir, 8 impasse Crozatier, 75012 Paris